



Dossier de surendettement

Par Visiteur

Bonjour

ma question et la suivante j'ai acheter 4 appartements a credit ya 4 ans de sa a des banques differentes qui son tous loués actuellement j'ai du faire un credit pour des travaux de renovation en se momment je suis surendetté car je me suis separe de ma compagne et je risque de perdre mon travail suite a un redressement judiciaire je n'ai plus qu'un salaire actuellement 2 enfant a charge et des factures et charge a payé et mon credit je gagne actuellement 1850? par mois avec un loyer de 640? et un credit de 665? son compté les charges je voudrais vendre mes appartements mes vu la conjoncture actuelle je risque de vendre a perte et de devoir de l'argent a la banque etand donné que je n'ai pas de probleme avec les banques ma question et ce que je doit declarer les appartements sur mon dossier de surendettement alors qui a qu'un credit qui me pourri la vie merci de votre reponse

Par Visiteur

Bonjour monsieur,

Pour que la procédure de surendettement se déroule le mieux possible, il est exigé du débiteur que ce dernier soit de bonne foi. Dans le cadre de cette procédure, on exige du débiteur qu'il présente un état détaillé de son patrimoine.

Si vous ne le faites pas, il est probable que la commission informée par les créanciers, constatent votre mauvaise foi et rejette votre dossier.

Bien cordialement.